

Morneau, Josée

De : Steve Cadrin <Scadrin@dhcavocats.ca>

Envoyé : 29 mars 2019 16:09

À : Dubois, Véronique <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>; 'Stefan.chripounoff@langlois.ca' <Stefan.chripounoff@langlois.ca>

Cc : 'ludovic.fraser@energir.com' <ludovic.fraser@energir.com>; 'dossiers.reglementaires@energir.com' <dossiers.reglementaires@energir.com>; 'Georgescu, Adina-Cristina' <acgeorgescu@millerthomson.com>; 'turmel.simon@hydro.qc.ca' <turmel.simon@hydro.qc.ca>; Sylvie Biron <Sbiron@dhcavocats.ca>

Objet : R-4043-2018 Argumentations ACEFO et AHQ-ARQ

Importance : Haute

Chère consoeur,

Le soussigné tient à informer la Régie de deux points importants pour le déroulement de l'audience en ce qui a trait aux argumentations de ses deux clientes, soit l'ACEFO et de l'AHQ-ARQ.

Premièrement, le temps requis tant pour l'argumentation de l'ACEFO que pour celle de l'AHQ-ARQ sera réduit à 20 minutes respectivement (alors que 40 minutes par intervenante avaient été annoncées).

Deuxièmement, le soussigné doit se déplacer à Québec pour un autre dossier le 4 avril 2019 et ne pourra donc être présent devant la Régie à cette date. Ceci dit, l'argumentation de l'**ACEFO** est prévue pour le 3 avril 2019 en fin de journée et compte tenu du temps requis qui a été réduit de 20 minutes pour cette intervenante, le soussigné demande respectueusement à la Régie de l'autoriser à présenter l'argumentation de l'**AHQ-ARQ** immédiatement après (**3 avril 2019**). Cet ajustement ne comporterait donc aucun impact sur le calendrier d'audience (au contraire l'horaire chargée de la journée du 4 avril 2019 sera allégée) et serait grandement apprécié.

Dans l'intervalle, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.



Steve Cadrin
Avocat associé

1200, boul. Chomedey
Bureau 400
Laval QC H7V 3Z3

Téléphone : 514 392-5725
Télécopieur : 450 682-5014
Courriel : scadrin@dhcavocats.ca
Site Web : www.dhcavocats.ca

Message de confidentialité

Le présent courriel et les documents qui y sont joints sont exclusivement réservés à l'utilisation des destinataires concernés et peuvent être de nature privilégiée ou confidentielle. Toute distribution, impression ou autre utilisation est interdite aux autres personnes. Si vous ne faites pas partie des destinataires concernés, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur, ainsi que supprimer ce courriel et les documents joints de manière permanente.

Confidentiality Notice

This email and any attachments are for the sole use of the intended recipients and may be privileged or confidential. Any distribution, printing or other use by anyone else is prohibited. If you are not an intended recipient, please contact the sender immediately, and permanently delete this email and attachments.